

**C'**est « Ensemble, Debout, Fiers et Solidaires » que l'équipe du conseil central a entamé avec enthousiasme le mandat 2013-2016. Déjà, en début de mandat, les membres de l'équipe ont débuté une démarche de développement des équipes. Cet exercice nous a permis de mieux nous connaître, de faire ressortir nos points forts et nos points faibles pour nous permettre d'apporter les correctifs nécessaires à notre bon fonctionnement. Cela a également permis de mieux comprendre le rôle de chacun, d'améliorer le fonctionnement, les méthodes de travail, la cohésion et la communication entre les membres de l'équipe. Toujours avec le souci de mieux répondre aux besoins des syndicats affiliés de notre territoire, nous avons œuvré sur les volets suivants :

- la mobilisation et l'appui aux luttes;
- les campagnes nationales et régionales;
- la défense des membres accidentés du travail (CNESST), le soutien à la prise en charge locale et l'assurance-emploi;
- la formation;
- l'appui à la vie syndicale locale et l'intégration des syndicats à la vie syndicale du mouvement;
- le rôle-conseil et l'appui à la réalisation des mandats politiques.

### **Mouvements de main-d'œuvre**

L'équipe de travail est composée des cinq membres du comité exécutif et de onze salarié-es soit Mario Précourt, Guy Renaud, Pierre Lachance, Gino Provencher, Vincent Grenier, Mélissa Pouliot, Joannie Fortier et Chantale Raymond. Nous tenons à saluer l'arrivée, au cours du mandat, de Julie Morissette, Bérengère Lottin et Marie-Pierre Fauteux (actuellement en congé de maternité et remplacée par Léonnie Bourbonnais-Himbault).

Nous tenons également à remercier pour leur apport : Martin Massey, Micheline Rivard et Véronique Gagnon qui ont poursuivi, pour la plupart, leur travail dans une autre organisation de la CSN.

Soulignons également le travail effectué par Christiane Caron, Diane Gagné, Sylvie Girard, Audrée Vermette, Émilie Ferguson, Richard Baillargeon et Jacques Morency, qui au cours du mandat, ont effectué des remplacements au sein de notre équipe.

La coordination a été facilitée à la suite des rencontres sur le développement du travail en équipe. Un plan de travail a été mis en place pour établir une répartition des tâches à effectuer (élu-es et salarié-es). Tous ont mis l'épaule à la roue et ont contribué à la réalisation de celui-ci au cours du mandat. Il y a eu une bonne implication des salarié-es en appui aux divers comités tels que le comité des femmes et des jeunes, les journées thématiques en santé et sécurité ainsi que pour le Forum des jeunes en 2014 et les états généraux en 2015. Tout ceci, malgré les changements de poste, les absences pour maladie, le fardeau de tâche extrêmement élevé et la complexité des agendas. De plus, l'équipe a réussi à se réunir plus régulièrement sur une base mensuelle, mais cela reste à améliorer. Cependant, la participation aux instances du conseil central (conseil syndical et assemblée générale) a été plus difficile pour les salarié-es, et ce, en raison des nombreuses rencontres avec des syndicats et malencontreusement par manque de planification des rencontres du Service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale (SAMVR) national.

Dès le début du mandat, la coordination de l'équipe de travail a été assumée par Gino Provencher, et ce, jusqu'à sa démission en novembre 2015. Son arrêt pour maladie principalement dû à l'importante charge de travail de conseiller à la mobilisation, en plus du rôle de coordonnateur sont les raisons de sa démission. Malgré plusieurs tentatives, l'équipe n'a pas été en mesure de nommer un nouveau coordonnateur pour les mêmes raisons. Devant cette situation, le secrétaire général, Yves Fortin, a assumé l'intérim pendant quelques semaines pour être nommé officiellement coordonnateur en février dernier. C'est une première! Jamais un élu au conseil central n'avait assumé cette fonction. Tant que la situation du manque de ressources ne sera pas corrigée, le problème demeurera.

Depuis longtemps, des représentations sont faites à la CSN pour tenter de remédier à la situation. Lors du dernier congrès de la CSN, le conseil central a amené une proposition qui a conduit à la création d'un comité sur l'équité interrégionale. La conclusion des travaux du comité a été déposée au bureau confédéral en février dernier. Il y est confirmé ce que nous prétendons depuis longtemps, c'est-à-dire un manque de ressources conseillères à la mobilisation sur notre territoire. Cependant aucun correctif n'a été apporté à ce jour et nous restons dans l'expectative quant au futur. La question du manque de ressource à la défense des accidentés du travail demeure entière, même si la situation est connue depuis plusieurs années et n'a pas été traitée par le comité.

## **Mobilisation**

Au cours des trois dernières années, les scènes politiques fédérale, provinciale et municipale ne furent pas de tout repos. Plusieurs campagnes de la CSN ont été déployées pour riposter aux attaques des gouvernements en place. L'équipe de travail a appuyé, organisé et participé aux nombreuses manifestations pour soutenir les travailleuses et travailleurs dans leurs luttes. Il en fut de même pour différentes activités et manifestations avec les groupes sociaux et communautaires.

Au fédéral, pensons aux positions idéologiques et antisyndicales du gouvernement Harper qui ont eu des effets néfastes dans le monde du travail. Rappelons-nous le projet de loi C-377 qui oblige les syndicats à dévoiler toutes dépenses de plus de 5000 \$. Également, il y a eu les modifications à l'assurance-emploi qui affectent grandement le droit aux prestations ainsi que la réduction des crédits d'impôt pour les fonds de travailleurs. Il faut surtout garder en mémoire les nombreuses sorties publiques et mobilisations qu'a organisées le conseil central pour arracher du gouvernement conservateur une juste part dans l'octroi des contrats de construction de navires pour le chantier maritime Davie.

Au Québec, avec l'élection des libéraux de Philippe Couillard, la situation n'est guère plus reluisante avec son train de mesures et de politiques d'austérité. Il

s'en prend brutalement aux travailleuses et aux travailleurs de la classe moyenne, aux petits salarié-es et aux personnes les moins nanties.

Après des années de désinvestissement, voilà que ce gouvernement accélère le rythme et procède à des coupures budgétaires sans précédent pour atteindre l'équilibre financier ou le fameux déficit zéro. Ces ponctions budgétaires qui s'inscrivent dans la réduction de la taille de l'État ont des répercussions désastreuses sur les services publics ainsi que pour les travailleuses et les travailleurs qui les dispensent au quotidien.

Tous les secteurs de l'activité gouvernementale sont durement affectés. La santé et les services sociaux, l'éducation, les services éducatifs de garde en sont des exemples éloquents.

C'est dans cette conjoncture d'austérité que se sont enclenchées les négociations du secteur public. L'équipe de travail s'est déployée pour soutenir et appuyer les 46 syndicats de son territoire impliqués dans cette négociation. Vingt-deux jours de formation RESO-RELAIS ont été donnés pour permettre aux syndicats de mettre en place une structure de mobilisation. Un comité régional de mobilisation (CRM) a été créé pour préparer les actions, les grèves, la distribution du matériel et les objets de visibilité. Il faut également souligner le travail exceptionnel accompli par ces syndicats auprès de leurs membres tout au long de la négociation et de la grève. Bravo!

L'austérité et l'incertitude économique ont aussi eu des effets sur les relations de travail et le renouvellement des conventions collectives des syndicats du secteur privé. Cela vous sera présenté dans le rapport sur les luttes pendant la semaine. L'équipe de travail a soutenu chacune de ces batailles en fournissant aux syndicats tout le support nécessaire pour atteindre leurs objectifs. Que ce soit par la formation des membres des comités de mobilisation, par l'accompagnement et l'organisation d'actions de visibilité, de même que pour la préparation à la grève et le support financier du Fonds de défense professionnel (FDP) de la CSN, rien n'a été négligé.

## Défense

Lors de son dernier congrès, la CSN confirmait et rendait permanent le projet pilote qui consiste à maintenir la défense en santé et sécurité au travail au niveau régional comparativement aux autres conseils centraux où la défense est centralisée au sein du Service confédéral des relations du travail (SRT) de la CSN. Cela assure notamment une plus grande proximité des personnes conseillères et une meilleure prise en charge par les syndicats des dossiers des personnes accidentées.

Depuis sept ans, comme conseil central et comme équipe de travail, nous alertons la CSN pour ajouter les ressources nécessaires à la défense (conseillères et conseillers ainsi qu'employée de bureau) afin de répondre adéquatement aux syndicats affiliés. Plusieurs démarches ont été entreprises auprès du Service des ressources humaines de la CSN et du Syndicat des travailleuses et travailleurs de la CSN (STTCSN). Toujours pas de solution. Quand il y a trop de dossiers à auditionner au même moment, l'équipe a convenu de les transférer au Service juridique de la CSN. Ceux-ci sont très souvent donnés en mandat à un bureau d'avocats externe.

Il est arrivé, par ailleurs, une situation hors du commun. Un conseiller à la défense, en surcharge de travail, a exercé un droit de refus, une première à la CSN. Une réorganisation partielle des dossiers a eu lieu et une vingtaine de dossiers provinciaux ont été transférés au module de défense du Service des relations de travail à Montréal.

Pour les trois dernières années, le nombre de dossiers n'a pas diminué. La moyenne de dossiers attribués à chaque conseillère et conseiller ainsi qu'à l'employée de bureau est supérieure à celle des autres salarié-es affectés à la défense au sein du mouvement (voir annexe 1). Malgré cela, nous sommes convaincus que notre façon de faire est la plus bénéfique pour nos syndicats. Nous nous questionnons cependant sur notre capacité à assumer sans ajout de ressource cette responsabilité. L'exaspération est palpable, car il est très difficile dans ce contexte de suffire à la tâche et d'offrir un service de qualité

sans mettre à risque la santé et la sécurité des salarié-es. À cet effet, le comité exécutif du conseil central poursuit ses démarches auprès du Comité exécutif de la CSN et saisit toutes les occasions qui lui sont offertes pour rappeler qu'il y a une situation à corriger.

Depuis le 1er janvier 2016, le tribunal de dernière instance n'est plus la Commission des lésions professionnelles (CLP), mais le Tribunal administratif du travail (TAT). Le seul changement apparent pour nous est l'abolition du paritarisme pour entendre les causes. Par conséquent, les dossiers sont entendus par un juge administratif qui peut se faire accompagner par un médecin du tribunal, s'il considère qu'il en a besoin.

Dans les faits, ce changement n'est que sur la forme, car il nécessite la même préparation, les mêmes procédures et la même preuve.

### **La formation**

Au cours du mandat 2013-2016, malgré que le poste de personne conseillère à la formation ait été vacant durant un an et demi, le Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches - CSN a réussi à offrir un grand nombre de formations de qualité aux membres des syndicats affiliés, et ce, grâce au soutien de la vice-présidente responsable à la formation, Émilía Castro, de la secrétaire de direction du conseil central ainsi que des personnes formatrices.

Malgré la conjoncture d'austérité, de négociation du secteur public ainsi que des nombreuses mobilisations qui ont eu lieu entre 2013 et 2016, 1499 personnes provenant de 160 syndicats différents ont été formées au cours des trois dernières années (voir annexe 2).

Parfois, des sessions ont été annulées en raison du manque d'inscription et pour d'autres, nous avons dû ajouter un groupe. Nous remercions les personnes formatrices pour leur bon travail et leur dévouement. Les commentaires des participantes et participants en témoignent.



## **Perspectives**

Le nouveau mandat débutera avec plusieurs dossiers prioritaires. Pensons à la période de changement d'allégeance syndicale dans le secteur de la santé et des services sociaux à la suite des fusions des établissements ou encore à la négociation coordonnée dans l'hôtellerie en plus du renouvellement de nombreuses conventions collectives du secteur privé. Il faudra aussi surveiller de près le dépôt d'un projet de loi qui donnera un nouveau pouvoir aux municipalités pour s'en prendre aux conditions de travail de leurs salarié-es. Il y aura indéniablement une lutte à faire et nous serons là comme pour les autres pour les soutenir.

L'arrivée du gouvernement libéral rend les perspectives meilleures sur la scène fédérale. Le respect des engagements électoraux du premier ministre Justin Trudeau jouté à l'abrogation de lois anti-travailleurs des conservateurs nous rassure. Il en reste encore beaucoup à faire et nous surveillerons l'évolution de la situation.

On ne peut en dire autant du gouvernement Couillard qui garde le cap sur ses politiques et ses mesures d'austérité. Cela nécessitera de poursuivre et d'accroître notre mobilisation pour contrer toutes formes de privatisation et d'attaques à nos services publics et à nos programmes sociaux. C'est la défense de l'État social québécois dont il s'agit et nous ne pouvons pas le laisser faire. Encore une fois, nous devons non seulement RÉSISTER aux attaques de la droite, mais il faudra RIPOSTER avec force et conviction pour continuer à AVANCER pour l'amélioration de nos conditions de travail et de vie.

Malgré la conjoncture et le manque de ressources, l'équipe de travail considère humblement avoir atteint ses objectifs et livrer les services de qualité auxquels s'attendent les syndicats.

Vive le conseil central!  
Vive la CSN!

**Voici l'équipe du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches – CSN:**

**Défense des accidenté-es**

Mario Précourt  
Léonnie Bourbonnais-Himbeault  
Vincent Grenier  
Joannie Fortier

**Conseil central**

Bérengère Lottin  
Chantale Raymond  
Julie Morissette

**Mobilisation**

Guy Renaud  
Pierre Lachance  
Gino Provencher  
Mélicca Pouliot

**Comité exécutif**

Ann Gingras  
Yves Fortin  
Émilia Castro  
Richard Gauvin  
Guylaine Tessier